

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/04/2025  
Reçu en préfecture le 10/04/2025  
Publié le   
ID : 974-249740101-20250410-2025\_028\_BC\_11-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 9  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 3

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_028\_BC\_11**  
*Octroi d'une subvention à  
l'Association des Hauts de l'Ouest  
(Association DEO) pour le projet  
d'échange culturel avec les Seychelles*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**Nombre de votants** : 13

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON

**NOTA :**

Le Président certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
1 avril 2025

Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ -  
Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE  
- M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/04/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025**

**AFFAIRE N°2025 028 BC 11 : OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES HAUTS DE L'OUEST (ASSOCIATION DEO) POUR LE PROJET D'ÉCHANGE CULTUREL AVEC LES SEYCHELLES**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte général**

L'action extérieure des collectivités locales s'est progressivement structurée et repose sur un cadre légal précis (article L 1115-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales - CGCT).

Les collectivités territoriales (régions, départements, communes et groupements de communes) peuvent conclure des conventions de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères, tout en respectant les engagements internationaux de l'État français.

Ainsi, elles participent à la solidarité et à l'aide au développement par divers moyens : projets de coopération décentralisée, octroi de subventions aux associations locales et étrangères (ONG, structures culturelles, etc.).

Depuis plusieurs années, les collectivités réunionnaises s'inscrivent activement dans cette dynamique de solidarité régionale, notamment avec les pays de la zone indianocéanique.

La mandature 2020-2026 a décidé de relancer et structurer sa politique de coopération, adoptant le 6 mars 2023 un cadre d'intervention global articulé autour de trois axes stratégiques :

- Partage de l'expertise technique du Territoire de l'Ouest dans ses domaines de compétence,
- Mobilité des jeunes avec l'ouverture du territoire sur l'Océan Indien,
- Développement d'échanges culturels et solidaires avec les populations des pays voisins.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 25 000 € allouée aux communes pour le développement de leurs propres initiatives de coopération décentralisée.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans un partenariat institutionnel global entre la commune de Saint-Paul de l'Île de La Réunion et la Commune de Victoria aux Seychelles.

L'attribution du soutien financier du TO est conditionné la validation du projet par la commune de saint Paul ainsi que sa contribution financière.

**Présentation de la structure**

L'Association des Hauts de l'Ouest (Association DEO) est présidée par Mme NOEL Marie-Ange. L'association a pour vocation l'organisation d'animations artistiques, culturelles et de loisirs, tout en mettant l'accent sur la préservation de l'environnement,

Le siège de l'Association DEO est situé au 128 rue Nehoua 97422 à La Saline.

## Présentation du projet

L'Association DEO organise en octobre 2025 un séjour d'échange des Seychelles. Ce projet constitue un évènement phare qui clôture divers ateliers d'entraînements. L'association vise à favoriser la rencontre et la compréhension mutuelle entre les habitants de La Réunion et des Seychelles à travers diverses activités, notamment :

- Des rencontres avec des familles et des associations locales,
- Des expositions d'artisanat réunionnais,
- Un défilé en costumes traditionnels,
- Des ateliers culinaires mettant en avant les saveurs des deux îles,
- Des échanges et développement de dynamiques associatives et initiatives locales.

Le projet prévoit également l'accueil des partenaires Seychellois à La Réunion dans une logique de réciprocité renforçant ainsi les liens humains entre les deux territoires.

## Budget de financement prévisionnel

Le projet concerne un groupe de 30 participants pour un financement global estimé à 23 800€, réparti comme suit :

- Subvention de la Mairie de Saint-Paul : 8 000 €
- Subvention de la Région : 5 000 €
- Subvention du Département : 5 000 €
- Subvention du TCO : 5 000 €
- Participation des membres : 800 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Oùï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **AUTORISER l'octroi d'une subvention de 5 000 € à l'Association des Hauts de l'Ouest (Association DEO) pour la réalisation du projet d'échange culturel avec les Seychelles ;**
- **VALIDER le projet de convention ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Daniel PAUSE  
5ème Vice-Président